



NOTICE D'INFORMATION PREALABLE



Ile-de-France

Hall i - BAL n°16
67 rue Vergniaud
75013 PARIS
☎ 01 48 01 81 51
tourisme@ffrandonnee-idf.fr



Beevouak association
Affiliée à la FFRP n°10188
87 rue Maurice Thorez
92000 NANTERRE
www.beevouak.org

Assurance RCP _____ : GROUPAMA
Garantie financière _____ : GROUPAMA 8-10 rue d'Astorg 75008 PARIS

DETOX fin d'été en Vercors

(4 jours 3 nuits)



La sortie est ouverte aux adhérents de l'association Beevouak inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2020 avec assurance IRA ou à toute autre personne titulaire d'une licence IRA de la FFR en cours de validité.

Nombre de participants : 4 au minimum, 6 au maximum

Date : du 10 septembre 2020 au 13 septembre 2020.

Déplacements : Le 1^{er} et dernier jour, en bus ou en navette affrétée depuis la gare de Grenoble jusqu'à Autrans. Les autres déplacements se font en marchant.

PROGRAMME

Un séjour qui mixe avec harmonie randonnées, activité Yogi et découverte de la cuisine vivante, sur le plateau Nord du Vercors dans un site d'exception.

J1 : Accueil à la gare de Grenoble à 9h30 puis transfert en bus (compagnie Transisère) ou en navette affrétée, jusqu'à Autrans. Installation, déjeuner au centre puis randonnée suivie d'une 1^{re} séance de qi gong ou de yoganetti®. En fin d'après-midi, les participants sont invités à découvrir et s'initier à la cuisine vivante en préparant en commun le dîner et le pique-nique du J2. Une promenade digestive est proposée en soirée aux participants.

J2 : Activité Yoganetti® en matinée puis randonnée jusqu'au Pas de la Clé (environ 19km D+cumulé : 785m – Difficulté estimée¹ : Effort 4/5, Technicité 3/5, Risque 2/5) pique-nique pendant la randonnée. Activité de relaxation à base de Yoganetti® ou qi gong après randonnée. En fin d'après-midi, les participants sont invités à découvrir et s'initier à la cuisine vivante en préparant en commun le dîner et le pique-nique du J3. Une promenade digestive est proposée en soirée aux participants.

J3 : Activité Yoganetti® en matinée puis randonnée sur le plateau de Gève (environ 16km D+cumulé¹ : 640m – Difficulté estimée¹ : Effort 3/5, Technicité 3/5, Risque 2/5) pique-nique pendant la randonnée. Activité de relaxation à base de Yoganetti® ou qi gong au retour de la randonnée. En fin d'après-midi, les participants sont invités à découvrir et s'initier à la cuisine vivante en préparant en commun le dîner et le pique-nique du J4. En soirée les participants seront invités à une marche sensorielle (environ 8km D+cumulé : 350m – Difficulté estimée : Effort 2/5, Technicité 3/5, Risque 2/5)

J4 : Activité Yoganetti® en matinée puis déjeuner avec un pique puis transfert en bus (compagnie Transisère) ou en navette affrété, jusqu'à la gare du Grenoble. Dépose en gare prévue vers 15h00, fin du séjour.

En fonction de la météo le programme peut être modifié. L'animateur se laisse la possibilité de proposer au groupe des alternatives possibles pendant le séjour.

(¹ Pour plus d'informations sur l'estimation de la difficulté des randonnées voir : https://www.ffrandonnee.fr/_241/cotation-de-randonnees-pedestres.aspx)

HEBERGEMENT

En chambres collectives, en lit simple, au centre XPEO d'Autrans 929 Route de la Sure - 38880 Autrans

En fonction de la météo ou d'une autre raison imprévisible, le programme pourra être modifié.

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à 650€ par personne, en pension complète, en hébergement collectif (Cf. § précédent « Hébergement »).

Ce prix comprend :

- La pension complète du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du dernier jour

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051



NOTICE D'INFORMATION PREALABLE

- L'accompagnement des randonnées par un Animateur de l'association Beevouak
- L'encadrement des activités yoganetti® qi gong et des séances de découverte et d'initiation à la cuisine vivante
- Les éventuelles taxes de séjour
- Les transferts en bus de la gare de Grenoble jusqu'au centre d'Autrans

Ce prix ne comprend pas :

- Le trajet du point de provenance des participants jusqu'au point de rendez-vous à Grenoble
- Le trajet de la gare de Grenoble jusqu'au lieu de retour des participants le dernier jour
- Les boissons
- Les dépenses personnelles
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS

Les préinscriptions sont ouvertes à compter du 26/06/2020 sur le site internet de l'association www.beevouak.org

Cette préinscription sera matérialisée par le règlement d'une pré-réservation de 195€ avant le 12/07 (par chèque à l'ordre de Beevouak adressé à Beevouak association 87 rue Maurice Thorez 92000 NANTERRE ou par tout autre moyen mis à disposition des participants par l'association)

Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise au plus tard le 15/07. En cas d'annulation, le remboursement de la préinscription sera effectué par l'association Beevouak
S'il est décidé de réaliser ce séjour, le Club proposera à chaque préinscrit un Bulletin d'Inscription. Son inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce Bulletin **sous 8 jours**. Le montant de la pré-réservation reçu sera affecté au règlement de l'acompte

ASSURANCES FACULTATIVES

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive aux assurances individuelles facultatives, au moyen du Bulletin de souscription Assurances joint à notre envoi.

PAIEMENTS

- Acompte de 195€ à la pré-inscription.
- Prime d'assurances facultatives lors de l'inscription.
- Solde du séjour avant le 31/08

Tous les règlements doivent être faits par chèque à l'ordre de Beevouak ou par tout autre moyen de règlement mis à disposition par l'association.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Néant

CONDITIONS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

- Annulation faite avant le 14 août 2020 restitution des sommes versées avec une retenue de 50€ par dossier d'inscription.
- Annulation entre le 14 août inclus 2020 et le 31 août inclus retenue de 55% du montant total du séjour.
- Annulation postérieure au 31 août 2020 retenue de 100% du montant total du séjour.

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour.

Les conditions générales de vente et notice sur les assurances sont annexées à la présente à télécharger sur le site www.beevouak.org

Amicalement,

Le Responsable Tourisme,

Jean-Michel Fournier